

**Séance ordinaire du 3 octobre 2014****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2014.
- 1.3 Proposition et décision du maire en rapport aux opérations du conseil.
- 1.4 Modification des comités du conseil.
- 1.5 Nomination d'un représentant pour l'A.G.A. 2015 de la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau inc.
- 1.6 Suivi du droit de vote des propriétaires des roulottes dans les campings.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de septembre 2014.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.

**3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**

- 3.1 Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 22 septembre 2014.
- 3.2 Fermeture des bureaux administratifs pendant le congé des fêtes 2014-2015.

**4. COMMUNICATIONS**

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

**5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.**

- 5.1 Demande d'achat d'un télécopieur pour le service du 911 à la caserne.
- 5.2 Bassin d'incendie au camping Paradis du Campeur.
- 5.3 Bilan du contrat de service de la saison nautique 2014 de la Sûreté du Québec et approbation de paiement.

**6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 6.1 Dépôt du compte rendu du comité de travaux publics et infrastructures du 23 septembre 2014.
- 6.2 Demande d'aide financière pour les travaux d'entretien du quai municipal.

- 6.3** Priorités des municipalités locales – travaux sur le réseau routier supérieur du ministère des Transports du Québec (MTQ).

**7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 7.1** Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 9 septembre 2014.
- 7.2** Demande de dérogation mineure numéro 116 concernant une marge de recul pour l'implantation d'une galerie dans la marge riveraine sur le lot 1-B-7 du rang 4.
- 7.3** Demande de donner le mandat à Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour une démolition d'une nuisance, matricule 1689-95-9590.
- 7.4** Ouverture de soumissions de la vidange des fosses septiques.

**8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 8.1** Application de la taxe de vente à la consommation relativement à l'entente intermunicipale sur la collecte et la disposition des matières résiduelles (CDMR).
- 8.2** Fermeture de l'écocentre et changement de bacs.

**9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE**

- 9.1** Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 15 septembre 2014.

**10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**

- 10.1** Nomination d'un représentant pour le Réseau Biblio de l'Outaouais.
- 10.2** Nomination d'un représentant pour la Corporation Loisirs Papineau.
- 10.3** Abroger la résolution numéro 104-03-2014.
- 10.4** Noël des enfants le 7 décembre 2014.
- 10.5** Activité d'Halloween.
- 10.6** Dépôt du rapport Journée de la culture.
- 10.7** Nomination de représentants et développement des lacs Croche et Blais.

**11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

- 11.1** Démarche MADA du Carrefour Action municipale et famille.

**12. DIVERS**

- 12.1** Suivi - Salle communautaire.
- 12.2** Suivi - Bill privé U-12.
- 12.3** Achat de boîtes de livres / Bibliothèque itinérante.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **3 octobre 2014 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier est présent.

Plus de 70 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1****277-10-2014****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

**1.2****278-10-2014****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2014.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2014.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

**1.3****Proposition et décision du maire en rapport aux opérations du conseil.**

Monsieur Jacques Maillé, maire, fait la lecture du document en rapport aux opérations du conseil. Le document est déposé en classeur et est considéré comme annexe au présent procès-verbal.

**1.4****279-10-2014****Modification des comités du conseil.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Lac-Simon veut faire des changements avec les membres de ses comités;

CONSIDÉRANT QUE le maire retire mesdames Chantal Crête et Odette Hébert de tous les comités pour principale cause du manque de confiance;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 142-05-2014 pour la composition des comités;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil forme un comité au lieu de deux à celui : Événements touristiques, culturels et activités physiques;

QUE le comité Événements touristiques, culturels et activités physiques soit composé de messieurs Michel Lavigne, président et Gilles Robillard;

ET QUE monsieur Jean-François David soit responsable du comité Politique familiale et des aînés.

### **COMITÉS DU CONSEIL Octobre 2014**

---

**Gestion financière, Ressources humaines et Sécurité publique**  
Président : Michel Lavigne (# 5)

---

**Communication**  
Président : Michel Lavigne (# 5)

---

**Travaux publics - infrastructures**  
Président : Gilles Robillard (# 2)

---

**Urbanisme (CCU) et Environnement (CCE)**  
Présidente : Louise H. Richard (# 1)  
Jean-François David (# 6)  
Jacques Maillé (maire)

---

**Développement durable et économique**  
Président : Jean-François David (# 6)

---

**Évènements touristiques, culturels  
et activités physiques**  
Président : Michel Lavigne (# 5)  
Gilles Robillard (# 2)

---

**Camping**  
Présidente : Louise H. Richard (# 1)

---

**Politique familiale et des aînés**  
Président : Jean-François David (# 6)

---

**Jacques Maillé, Maire est Président d'office à tous les comités.**

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**  
c.c. Trésorerie

**280-10-2014**      **1.5**  
**Nomination d'un représentant pour l'A.G.A. 2015 de la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau inc.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Lac-Simon pour l'assemblée générale annuelle de la CTACP;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil désigne madame Louise Houle Richard, Conseillère, pour siéger à l'assemblée générale annuelle avec droit de parole et de vote de la CTACP le 31 mars 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Jocelyn Robinson, CTACP

**281-10-2014**      **1.6**  
**Suivi du droit de vote des propriétaires des roulottes dans les campings.**

CONSIDÉRANT la lettre du MAMOT du 2 octobre 2014 en réponse officielle à la plainte formulée sur le droit de vote dans les campings;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil envoie la lettre officielle du MAMOT mentionnée en préambule, aux signataires de la pétition déposée en septembre.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**2.**

**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

**282-10-2014**      **2.1**  
**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois septembre 2014.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de septembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de septembre totalisant la somme de **558 441,42 \$** portant les numéros de chèques **10587 à 10690** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **47 290,13 \$** soit adoptée pour un montant total de **605 731,55 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

**Engagements de crédits.**

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

---

Benoit Hébert  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2.2****Dépôt des rapports administratifs.**

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de septembre ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

**2.3****Dépôt de la correspondance.**

Une liste de la correspondance du mois de septembre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

**3.****GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES****3.1**

283-10-2014

**Dépôt du compte rendu du comité de la gestion financière et des ressources humaines le 22 septembre 2014.**

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et Ressources humaines du 22 septembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil entérine le dépôt du compte rendu du comité de la Gestion financière et Ressources humaines du 22 septembre 2014 ainsi que les recommandations apportées au document;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer les documents et à apporter les corrections nécessaires afin de donner effet à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier

**3.2**

284-10-2014

**Fermeture des bureaux administratifs pendant le congé des fêtes 2014-2015.**

CONSIDÉRANT l'arrivée de la période des fêtes 2014-2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de définir la période durant laquelle les bureaux seront fermés;

CONSIDÉRANT QUE certains employés donneront un service aux contribuables le lundi 22 décembre ainsi que le mardi 23 décembre 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise la fermeture des bureaux de la municipalité du 24 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclusivement;

QUE les employés permanents prennent à même leurs congés, les jours requis, pour combler la période indiquée;

QU'UN avis public indiquant la période de fermeture soit publié dans les endroits prévus.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Employés municipaux

**4.**

**COMMUNICATIONS**

**4.1**

**Aucun dossier à l'ordre du jour.**

**5.**

**INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

**5.1**

**285-10-2014**

**Demande d'achat d'un télécopieur pour le service du 911 à la caserne.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de continuer ses efforts, afin de maximiser la sécurité des citoyens en matière de sécurité publique et aussi afin de répondre au schéma de couverture de risque à incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'un télécopieur assure la disponibilité d'informations essentielles au départ de la caserne;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE les membres du conseil autorisent le directeur du service incendie, monsieur Éric Drouin à faire l'acquisition d'un télécopieur au coût de deux-cinquante (250 \$) dollars pour obtenir les informations du service d'appel 9-1-1 dirigé à la caserne.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**5.2**

**286-10-2014**

**Bassin d'incendie au camping Paradis du Campeur.**

CONSIDÉRANT les discussions au budget 2013 et 2014;

CONSIDÉRANT les exigences du Schéma de couverture de risques à incendie;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service incendie;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise la dépense n'excédant pas 52 900 \$ dollars pour l'ajout d'un réservoir à eau pour l'incendie situé au camping Paradis du Campeur;

QUE l'équipe des Travaux publics assiste le comité de sécurité incendie dans la réalisation de ce projet;

ET QUE la somme de 37 812 \$ dollars soit imputée au poste numéro 59-15100100;

ET QUE le directeur général, monsieur Benoit Hébert soit autorisé à faire un virement budgétaire à l'intérieur du poste budgétaire incendie pour combler l'écart de 15 088 \$ dollars.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**5.3**

287-10-2014

**Bilan du contrat de service de la saison nautique 2014 de la Sûreté du Québec et approbation de paiement.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a obtenu les renseignements sur les interventions en sécurité nautique par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT le dépôt final du rapport;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soit mandaté à payer la facture à la Sûreté du Québec et prévoir un montant de 7 576,28 \$ au budget de 2015.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**6.**

**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**6.1**

288-10-2014

**Dépôt du compte rendu du comité de travaux publics et infrastructures du 23 septembre 2014.**

CONSIDÉRANT le compte rendu du comité de travaux publics et infrastructures du 23 septembre 2014;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité de travaux publics et infrastructures;



QUE ce conseil autorise la réalisation des travaux prévus;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soit autorisé à effectuer les paiements appropriés afin de donner suite à la résolution;

ET QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient mandatés à signer tous les documents pour permettre la réalisation de la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

### 6.2

289-10-2014

**Demande d'aide financière pour les travaux d'entretien du quai municipal.**

CONSIDÉRANT QUE le quai municipal a besoin de rénovations ( $\pm$  30 000 \$);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourrait obtenir une aide financière;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à compléter tous les documents requis à l'obtention d'une aide financière.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

### 6.3

**Priorités des municipalités locales – travaux sur le réseau routier supérieur du ministère des Transports du Québec (MTQ).**

Monsieur Jacques Maillé, maire, informe la population par les orientations choisies à la MRC de Papineau en rapport aux travaux sur le réseau routier supérieur du MTQ et plus spécifiquement le pont des lacs Barrière et Simon.

## 7.

### URBANISME ET ENVIRONNEMENT

#### 7.1

**Dépôt du compte rendu de la réunion du CCU du 9 septembre 2014.**

Le compte rendu de la rencontre du 9 septembre 2014 du CCU a été déposé pour analyse.

#### 7.2

290-10-2014

**Demande de dérogation mineure numéro 116 concernant une marge de recul pour l'implantation d'une galerie dans la marge riveraine sur le lot 1-B-7 du rang 4.**

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 116 par rapport à la marge de recul pour l'implantation d'une galerie dans la marge riveraine sur le lot 1-B-7 du rang 4 à Lac-Simon, dans la zone 01-V. La dérogation a pour but de permettre l'implantation d'un accessoire à l'habitation sur le lot mentionné dans la marge riveraine en empiétant dans celle-ci de 1.4 mètre.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Propriétaire du lot 1-B-7 du rang 4

**7.3**

291-10-2014

**Demande de donner le mandat à Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour une démolition d'une nuisance, matricule 1689-95-9590.**

CONSIDÉRANT l'état des lieux du lot 35-A-2 et de la partie du lot 35-A;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux délais ont été donnés au propriétaire;

CONSIDÉRANT QU'aucun travail n'a été effectué à ce jour;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon donnent le mandat à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés pour faire démolir ladite propriété.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés

Propriétaires du matricule 1689-95-9590

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**7.4**

292-10-2014

**Ouverture de soumissions de la vidange des fosses septiques.**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu deux soumissionnaires pour la vidange des fosses septiques dont;

	<u>Prix (plus taxes)</u>
Épursol	119,50 \$/fosse
Beaugard Fosses septiques Ltée	152,21 \$/fosse

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture de soumissions le mardi 23 septembre 2014 à 15 h;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission de 119,50 \$ plus taxes par fosse a été déposée par la compagnie Épursol de Chénéville, Québec pour un coût total estimé sur quatre (4) ans de 239 000 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a parallèlement étudié les options et les coûts reliés à la mesure des boues de champs septiques;

CONSIDÉRANT QUE cette option représente une économie d'argent pour la majorité des propriétaires de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE le coût estimé sur quatre (4) ans est inférieur au coût relié à la vidange systématique;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil ne retienne aucune des soumissions;

QUE ce conseil retienne l'option de mesures des boues de champs d'épurations;

QUE ce conseil mandate l'administration afin de préparer une réglementation adaptée à la nouvelle option des mesures des boues de champs d'épuration;

ET QU'un avis de motion et un règlement soient déposés à une séance ultérieure du conseil afin de déterminer les nouvelles façons de faire.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Benjamin Leblanc, Épursol

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier

**8.**

**COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**8.1**

293-10-2014

**Application de la taxe de vente à la consommation relativement à l'entente intermunicipale sur la collecte et la disposition des matières résiduelles (CDMR).**

CONSIDÉRANT les recommandations du vérificateur en date du 6 mars 2014;

CONSIDÉRANT QUE l'entente doit préciser le mandat de chacune des municipalités et plus particulièrement celui de la municipalité de Lac-Simon dans l'entente du CDMR avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande que soit inclus un addenda pour rencontrer la demande du vérificateur, le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer tous les documents afin de donner effet à la résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

294-10-2014

**8.2****Fermeture de l'écocentre et changement de bacs.**

CONSIDÉRANT la fermeture de l'écocentre le 19 octobre 2014;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le transfert des bennes à ordures et du recyclage de l'écocentre vers le garage de CDMR.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Désormeaux, directeur des Travaux publics

**9.****DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE****9.1****Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de développement durable et économique du 15 septembre 2014.**

Monsieur Jean-François David fait le rapport de la progression des échanges du comité du développement durable et économique. Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre est prévue pour le 27 octobre.

**10.****ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES****10.1**

295-10-2014

**Nomination d'un représentant pour le Réseau Biblio de l'Outaouais.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Lac-Simon pour représenter le Réseau Biblio de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le représentant désigné puisse transmettre les besoins de la bibliothèque aux membres du conseil municipal;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE la représentante désignée, soit madame Louise Houle Richard.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Réseau Biblio de l'Outaouais

296-10-2014

**10.2****Nomination d'un représentant pour la Corporation Loisirs Papineau.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Lac-Simon pour représenter la Corporation des Loisirs Papineau;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil mandate monsieur Michel Lavigne, à titre de représentant.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie  
CLP

**10.3**

**297-10-2014**

**Abroger la résolution numéro 104-03-2014.**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil désire abroger la résolution numéro 104-03-2014 - Formation d'un comité – canoë-kayak;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil abroge la résolution numéro 104-03-2014 et mandate le comité Évènements touristiques, culturels et activités physiques à prendre en charge ce dossier.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

**10.4**

**298-10-2014**

**Noël des enfants le 7 décembre 2014.**

CONSIDÉRANT QUE le comité sports et loisirs de Chénéville fait une activité de Noël pour les enfants le 7 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande à la municipalité de Lac-Simon une contribution pour donner des cadeaux aux enfants de Chénéville et Lac-Simon;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution de cinq cents (500 \$) dollars pour le Noël des enfants.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie  
Comité sports et loisirs de Chénéville

**10.5**

**299-10-2014**

**Activité d'Halloween.**

CONSIDÉRANT la fête d'Halloween le 31 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y aura une fête pour les enfants en ce jour d'Halloween à Chénéville;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution de deux-cent-cinquante (250 \$) dollars pour la fête d'Halloween.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

**10.6**

**Dépôt du rapport Journée de la culture.**

Madame Chantal Crête, conseillère, fait la lecture du compte rendu de la Journée de la culture aux personnes présentes.

**10.7**

300-10-2014

**Nomination de représentants et développement des lacs Croche et Blais.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer deux représentants de la municipalité de Lac-Simon pour représenter les lacs Croche et Blais;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 196-06-2014 du Projet de partenariat avec la municipalité de Montpellier et le comité du Lac Croche;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil modifie la résolution numéro 196-06-2014 et nomme deux membres du conseil;

ET QUE messieurs Jean-François David et Michel Lavigne soient les deux représentants mandatés pour représenter la municipalité de Lac-Simon au comité et des lacs Croche et Blais.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Stéphane Séguin, maire de Montpellier

Monsieur Robert Riopel, président de l'Association du lac Croche

**11.**

**POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS**

**11.1**

301-10-2014

**Démarche MADA du Carrefour Action municipale et famille.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 279-10-2014 des comités du conseil;

CONSIDÉRANT la correspondance et l'obtention de l'aide financière de 10 500 \$;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QU'une demande du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoît Hébert à faire les démarches appropriées, afin de trouver une ressource professionnelle pour accompagner monsieur Jean-François David dans l'élaboration de la démarche MADA.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier

**12.****DIVERS****12.1****Suivi - Salle communautaire.**

En attente d'une aide financière d'ici deux semaines.

**12.2****Suivi - Bill privé U-12.**

En attente de disponibilité à l'Assemblée nationale vers le mois de décembre.

**12.3**

302-10-2014

**Achat de boîtes de livres / Bibliothèque itinérante.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut participer au projet de bibliothèque itinérante;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) sites pourraient être favorisés;

Sur proposition de monsieur la Conseillère Chantal Crête;

ET RÉSOLU QUE ce conseil participe au projet en faisant l'acquisition de deux (2) boîtes de livres pour la somme de 75 \$/l'unité plus les taxes applicables;

ET QU'une aide financière sera demandée pour combler la différence du coût initial d'achat de 250 \$/l'unité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 4

CONTRE = 2

**Adoptée à la majorité**

c.c. Trésorerie

Madame Natacha Lefebvre

**13.****PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS****Heures : 21 h 12****Nombre de personnes : ± 75****14.****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

303-10-2014

**Levée de l'assemblée.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la séance soit levée à 21 h 28.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Jacques Maillé  
Maire

---

Benoit Hébert  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

mil